

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réforme de la FDE : Alerte nationale depuis les INSPE et les universités

Paris, le 11 mars 2026

Dans le cadre de la journée d'action du 10 mars sur le financement des universités, une visio-conférence FDE organisée par le SNEP-FSU et le SNESUP-FSU a réuni des collègues de nombreux INSPE-universités (Paris, Créteil, Grenoble, Orléans, Montpellier, Toulouse, Poitiers, Bordeaux, Nantes, Lyon, Marseille, etc.).

Les échanges ont confirmé le caractère délétère d'une réforme qui se met en place à moyens constants, au prix de suppressions de postes, de fermetures de masters et de sites, de mutualisations forcées, de recours accru au distanciel, etc., sans aucune amélioration des conditions d'études et d'entrée dans le métier des futur-es enseignant-es.

Les participant-es ont dénoncé des **inégalités territoriales massives** : maillage incomplet, impossibilité d'ouvrir partout des modules de préparation aux concours et non-accueil des non-lauréat-es en master MEE dans plusieurs académies et disciplines.

20 % des départements n'ouvriront pas de licence PE, alors même que le ministère prévoit un concours spécial pour les étudiant-es qui en seront issu-es. De fait, cela défavorise les étudiant-es qui n'y auront pas eu accès – par exemple parce qu'elles et ils n'ont pas les moyens financiers nécessaires à la mobilité géographique.

En EPS, près de 2000 étudiant-es de L3 risquent de se retrouver sans solution de poursuite d'études en cas d'échec au concours. Ce sera aussi le cas des candidat-es au CRPE, compte tenu des capacités d'accueil limitées des MEE PE, comme de nombreux étudiants préparant les concours du second degré.

Comment ces étudiant-es pourront-ils et elles préparer à nouveau le concours dans de bonnes conditions si les INSPE n'accueillent pas (ou très peu) de non-lauréat-es et si dans le même temps les universités bloquent l'ouverture de « prépas concours » autofinancées ? Le recours à des officines et/ou le conventionnement avec des instituts privés est une « solution » inacceptable.

La mise en œuvre de la réforme exerce aussi une pression croissante sur les équipes de formation, prises entre les injonctions contradictoires des rectorats, les restructurations des sites et les menaces sur les postes. Au-delà de la détresse des étudiant-es et de la maltraitance des personnels, qui a été largement partagée, plusieurs participant-es ont exprimé une profonde colère.

La réunion a esquissé des pistes d'action : délégations mixtes enseignant-es-étudiant-es auprès des présidences d'université et des rectorats, motions et interpellations des conseils d'INSPE, diffusion à la presse locale, défense du droit à la poursuite d'études (parcours non-lauréat-es, prépas concours accessibles avec maintien des bourses). **L'exigence commune est claire : des moyens pour une véritable formation universitaire des enseignant-es et CPE, une solution d'accueil de tous les non-lauréats des concours 2026 à la rentrée, le refus de la mise sous tutelle de la FDE par les rectorats.**